



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Benoît et Monique LECLERE-LEBRUN** demeurant Rue Léopold Peret 34 à 1090 Jette.

Le terrain concerné est situé **Rue des Ecureuils, 8 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section B n°23M20.

La demande vise les travaux suivants : **Transformation de la toiture en pente de la petite remise arrière en une toiture plate, dans le prolongement du carport.**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du permis d'urbanisation pour les raisons suivantes :

- Le revêtement de la toiture de la remise n'est pas identique au revêtement des toitures du volume principal ;

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°4) pour les raisons suivantes :

- le volume secondaire n'est pas subordonné en hauteur au volume principal ;
- le volume rehaussé est situé à moins de 5m de la limite de fond de parcelle ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18 août 2025 au 01 septembre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be